Le Soir d'Algérie - Espace «Corruption» - E.mail : soircorruption@gmail.com

LE PROCÈS SAIPEM-SONATRACH REPREND LE 21 MARS À MILAN

Quand la Cour suprême italienne s'en mêle

Nouveau rebondissement dans l'affaire Saipem-Sonatrach, du côté de la justice italienne : la Cour suprême est montée au créneau au moment où on ne s'y attendait pas. L'ex-PDG de l'ENI (Paulo Scaroni) — ENI, groupe italien pétrolier, maison-mère de Saipem —, qui était en poste lors du déclenchement de cette énorme affaire de corruption internationale, sera de nouveau au banc des accusés.

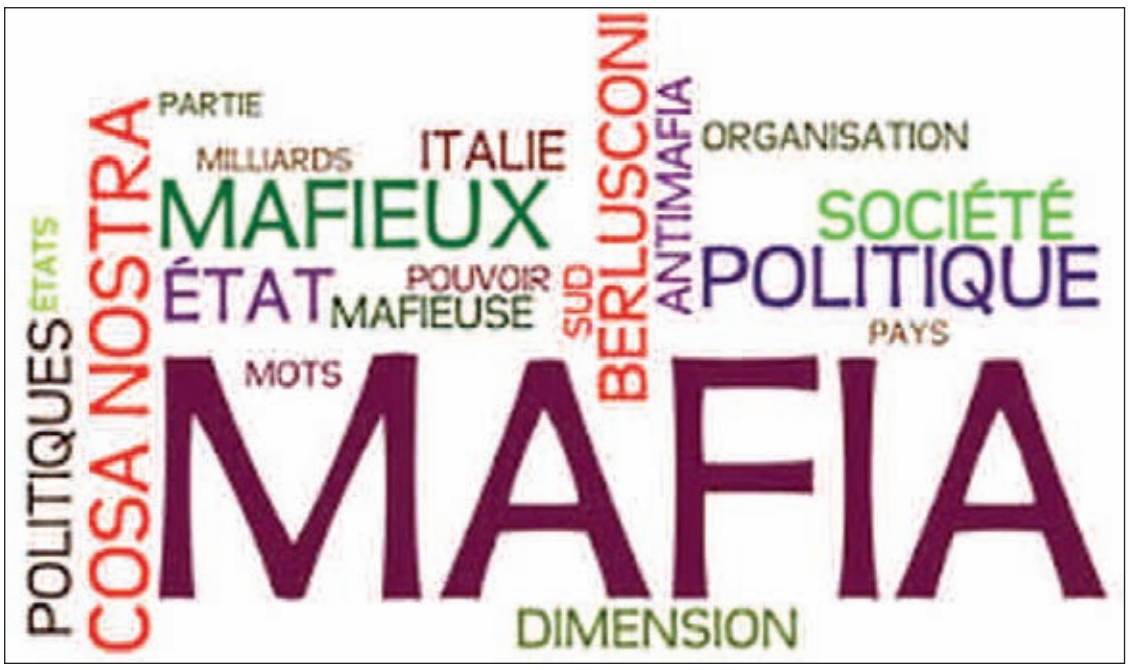

Terrible coïncidence : la décision de la Cour suprême italienne a été annoncée le… 24 février 2016, jour anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures en Algérie. Le 2 novembre dernier, les juges de Milan avaient décidé de relaxer l'ex-PDG de l'ENI, considérant qu'il n'y avait pas de preuves suffisantes montrant son implication dans cette affaire de corruption entre l'Italie et l'Algérie.

Pour rappel, le procès Saipem-Sonatrach, qui s'était rouvert le 2 décembre 2015 à Milan, avait été renvoyé au 25 janvier 2016. Dans cet énorme scandale, il est question notamment de pots-de-vin pour un montant de 200 millions de dollars versés par les Italiens à des intermédiaires et des dirigeants algériens : Bedjaoui Farid and Co, Chakib Khelil, etc.

Le groupe pétrolier italien ENI — tutelle de Saipem— avait été mis en cause dans une affaire de pots-de-vin. Quelques années en arrière, le 7 février 2013, le parquet de Milan avait ouvert une enquête pour «corruption internationale» visant le directeur général du groupe pétrolier italien ENI, dans le cadre d'une affaire de pots-de-vin qui auraient été versés en Algérie. Toute la presse internationale, ainsi que les journaux algériens l'ont largement évoquée, à longueur de colonnes.

Les bureaux de l'ENI et le domicile de son directeur général avaient été perquisitionnés. Pour s'adjuger huit contrats de travaux dans les projets algériens du gazoduc Medgaz et du gisement Menzel Ledjmet Est, évalués à 11 milliards de dollars (8,2 milliards d'euros), ENI et sa filiale d'ingénierie Saipem (détenue à hauteur de 42,93%) auraient versé à une société de Hong Kong, Pearl Partners Limited, appartenant elle-même à un intermédiaire franco-algérien, Farid Bedjaoui, neveu de Mohamed Bedjaoui, ancien ministre des Affaires étrangères et ancien président du Conseil constitutionnel, la somme de 197 millions d'euros.

Chakib Khelil revient au-devant de la scène en… Italie

Dans un communiqué qui avait été diffusé le même jour, ENI et son directeur général se sont dits «étrangers» aux enquêtes visant les activités de la Saipem en Algérie. Ils rappellent que lorsque les soupçons se sont portés sur la société d'ingénierie fin 2012, ils ont exigé une «rupture» dans le management de la Saipem, traduite par la mise à l'écart des cadres incriminés.

«L'ENI, avait conclut le communiqué, a fourni et fournira une coopération maximale à l'enquête.» Selon les informations rendues publiques par la presse italienne, et non contredites, l'enquête du parquet de Milan porte sur plusieurs grands contrats conclus par la Saipem avec Sonatrach avant 2010, date de l'arrestation de son ancien PDG par les autorités algériennes. Le parquet de Milan avait déjà ouvert en avril 2011 une enquête pour corruption présumée autour des activités de Saipem en Algérie. Cette décision inattendue de la Cour suprême italienne a mis le Parquet de Milan en difficulté, car ce dernier en disculpant l'ex-PDG de l'ENI, Paulo Scaroni, épargnait indirectement l'ex-ministre algérien de l'Energie, Chakib Khelil. En fait la Cour suprême transalpine replace ce «couple» au-devant de la scène judiciaire. Est-ce à dire que le tribunal de Milan reconsidérera l'ensemble de l'enquête ? Pas si sûr… Le procès reprend à Milan le 21 mars.

Chakib Khelil est de nouveau dans la tourmente au moment où le pouvoir à Alger fait tout pour le blanchir, tout en enterrant définitivement les grands scandales de corruption, les relations politiques, économiques et commerciales entre Alger et Rome risquent de nouveau d'être mises à mal, surtout du fait de la partie algérienne.

Djilali Hadjadj

UKRAINE

La vente des terres agricoles publiques, nouvel accélérateur de corruption

De nombreux politiciens ukrainiens — y compris le Premier ministre ukrainien —prônent la vente des terres agricoles publiques.

L'idée semble logique : les paysans de l'ex-République soviétique socialiste d'Ukraine utilisent déjà ces terrains dans les faits, mais illégalement de jure. On doute pourtant que la vente soit juste.

Le Premier ministre a proposé de vendre des millions d'hectares de terres ukrainiennes publiques, qu'il associe à la lutte contre la corruption — terme à la mode dans le pays. «Je pense qu'il faut vendre, lors d'enchères transparentes et ouvertes, les millions d'hectares de terrains publics qui font aujourd'hui l'objet d'une circulation clandestine et corrompue», a-t-il déclaré sans préciser de quels terrains il s'agirait ni quand commencerait la vente.

ARGENTINE

Le chef de l'Etat affirme devant le Congrès que la corruption «ne peut pas rester impunie»

«Nous ne pouvons pas tolérer que dans un pays comme le nôtre, des enfants meurent de faim», a affirmé le président argentin le 1er mars, devant les parlementaires. «Vingt-neuf pour cent des Argentins vivent dans la pauvreté, 6% dans l'indigence, 40% ne disposent pas du tout à l'égout ni de réseau de gaz et 3,8 millions travaillent au noir. L'Argentine est le troisième pays au monde fournisseur de cocaïne. L'éducation publique ne garantit pas aujourd'hui l'égalité des chances. La santé publique présente d'énormes inégalités.» Il a été particulièrement applaudi quand il a souligné que «la corruption ne pouvait rester impunie».

Enquête en France sur l'attribution des Jeux olympiques de 2016 et 2020

En France, le parquet national financier enquête depuis décembre 2015 sur des soupçons de corruption dans l'attribution des Jeux olympiques de Rio en 2016 et Tokyo en 2020, a indiqué mardi 1er mars à l'AFP une source judiciaire, confirmant une information du quotidien britannique *The Guardian*. L'enquête est consécutive à celle qui a conduit à la mise en examen, début novembre, de l'ex-président de la Fédération internationale d'athlétisme, le Sénégalais Lamine Diack, ancien membre du Comité international olympique.

La corruption ne faiblit pas en Tunisie, selon un sondage

64% des Tunisiens affirment que la corruption (cadeaux, prestations de services et pots-de-vin) en Tunisie a augmenté au cours de l'année 2015, selon une enquête réalisée par le bureau d'études et sondages d'opinion «One to One», en collaboration avec le réseau de recherche sur la démocratie «Afrobaromètre», sur un échantillon de 1 200 personnes dans 24 gouvernorats. Selon les résultats de cette enquête, présentés jeudi 25 février à Tunis par le directeur général de «One to One», cette perception est fortement marquée chez les catégories des jeunes, dans la mesure où 71% des personnes de moins de 40 ans confirment cela.

En outre, la corruption figure parmi les problèmes fondamentaux qu'affronte la Tunisie après les questions du chômage, de la criminalité, de l'insécurité, de l'économie et de la pauvreté ainsi que de l'exclusion sociale. Réalisée du 15 avril au 6 mai 2015, cette enquête a dévoilé que près de 50% des Tunisiens pensent que la totalité ou la plupart des hommes d'affaires sont impliqués dans la corruption, suivis des représentants locaux du gouvernement : collectivités locales et autres (32%), des employés de l'Etat (31%), de la police (27%), des agents des recettes des finances (23%), du président de la République et des responsables de son cabinet (18%), des juges et magistrats (17%), des députés de l'Assemblée des représentants du peuple (17%) et des leaders religieux (15%).

La dénonciation, le meilleur moyen de lutte contre la corruption

Interrogés sur les raisons de la non-dénonciation des cas de corruption, 60% des Tunisiens justifient le fait de ne pas signaler les cas de corruption par la peur des conséquences de cette dénonciation alors que 7% des interviewés disent que la corruption est difficile à prouver et 6% expliquent leur refus par le fait qu'ils sont aussi considérés comme étant des corrupteurs. S'agissant des solutions proposées pour faire face à la corruption dans le pays, 7 Tunisiens sur 10 affirment qu'ils sont capables de faire la différence dans la lutte contre la corruption. En effet, 40% des Tunisiens interrogés considèrent que la dénonciation est le meilleur moyen de lutte contre la corruption alors que 29% proposent, comme solution, le refus de payer des pots-de-vin.

En ce qui concerne le rôle des médias dans la lutte contre la corruption, 50% des Tunisiens conviennent que les médias doivent constamment enquêter et publier sur la corruption et les erreurs du gouvernement, alors que 16% considèrent que trop de publications sur les évènements négatifs — comme la corruption et les erreurs du gouvernement — sont nuisibles au pays.

En outre, 62% des Tunisiens considèrent qu'il y a une mauvaise performance du gouvernement dans la lutte contre la corruption. Les représentants de la société civile ont proposé à cette occasion d'adopter le projet de loi relatif à la protection des témoins, de sensibiliser les générations futures au problème de la corruption et de mettre en place une administration numérique, permettant d'éviter les contacts directs avec les citoyens.

LSC